

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX D'OTIS

Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

Mesdames,
Messieurs,

Il me fait plaisir de vous livrer mon rapport sur la situation financière de la municipalité.

En premier lieu, je vous transmets le rapport financier de l'année 2009, tel que vérifié par la firme de comptables agréés Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

Ainsi, au 31 décembre 2009, les activités financières de fonctionnement à des fins fiscales se présentaient comme suit :

SOMMAIRE DES REVENUS

Taxes	992 037
Paiement tenant lieu taxes	62 550
Autres recettes	100 165
Transferts	143 605
Investissement	<u>664 032</u>
Total	1 962 389

SOMMAIRE DES CHARGES

Administration générale	295 110
Sécurité publique	102 036
Transport	301 530
Hygiène du milieu	362 617
Urbanisme	167 980
Loisirs et culture	41 843
Frais financement	16 540
Santé et bien-être	11 073
Amortissement des immo.	<u>150 922</u>
Total	1 449 651

Excédent de l'exercice	512 738
Moins : revenus d'investissement	664 032
Déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(151 294)

Éléments de conciliation à des fins fiscales

Amortissement des immobilisations	150 922
Remboursement de la dette à long terme	(16 641)
	134 281

Le déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales était de 17 013 \$

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS FINANCIERS

Débiteurs	1 325 392
Autres actifs	<u>165 855</u>
Total	1 491 247

PASSIFS

Dette à long terme	300 004
Autres	<u>1 556 759</u>
Total	1 856 763

ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (365 516)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations	5 506 143
Autres	<u>23 653</u>
Total	5 529 796

Excédent (déficit) accumulé 5 164 280

.../2

Suite à une analyse préliminaire effectuée à partir des revenus et des dépenses comptabilisées au 31 octobre dernier, nous prévoyons enregistrer un léger surplus budgétaire au terme de l'année financière 2010.

Comme vous avez sûrement eu le plaisir de constater, la municipalité a procédé à la réfection du chemin du lac Goth et du Vieux-Chemin au cours de l'été 2010, et ce, au coût de 2 731 941 \$, dont les deux tiers ont été financés grâce à une aide financière reçue dans le cadre du Programme Fonds Chantiers Canada-Québec.

De plus, bénéficiant d'une subvention de 15 000 \$ dans le cadre du Programme pour l'amélioration du réseau routier municipal, la municipalité a pu réaliser divers travaux de voirie sur les autres chemins municipaux.

Toujours dans le cadre des infrastructures, la municipalité réalise présentement des travaux de prolongement du réseau d'égout municipal sur une distance de 955 mètres. Les coûts du projet, estimés à 623 047 \$, sont financés par le Programme de transfert d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2010-2013. D'autre part, le ministère des Transports du Québec a, de son côté, refait le ponceau situé à la décharge du lac Rond au cours du printemps dernier.

Du côté environnemental, la municipalité a reconduit, pour une troisième année consécutive, le programme volontaire visant la renaturalisation des rives. Cela a permis à 35 propriétaires riverains d'aménager leurs terrains au moyen de divers végétaux en ne défrayant que 50 % du coût de ceux-ci. À cette fin, la municipalité a bénéficié d'une subvention de 20 000 \$ provenant du Fonds de mise en valeur des terres publiques intramunicipales de la M.R.C du Fjord-du-Saguenay.

Grâce à une aide financière de 28 673,08 \$ provenant du programme de la *Politique nationale de la ruralité*, la municipalité a débuté les travaux d'aménagement d'un terrain de soccer, situé à proximité du terrain de tennis. Celui-ci sera prêt dès le printemps prochain.

Un nouveau contrat pour le déneigement des sentiers privés a été attribué en 2010 et ce pour les trois prochaines saisons hivernales. C'est l'entreprise Les Transports Simard enr. qui s'est vue attribuée le contrat, au montant forfaitaire de 205 061,58 \$.

Tel que requis en vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici la rémunération et l'allocation des dépenses versées aux élus en 2010 : 7 703 \$ pour le maire et 2 568 \$ pour les conseillers.

Tel que requis en vertu de l'article 955 du code municipal, voici la liste des contrats municipaux de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis le dépôt du dernier rapport du maire sur la situation financière de la municipalité :

- BPR-Infrastructures : services professionnels en ingénierie 79 246,15 \$;
- Robin Potvin inc. : travaux de terrassement 481 242,56 \$;
- C.A.L. Itée : enrobé bitumineux 2 593 583,61 \$;
- BPR-Infrastructures : services professionnels en ingénierie 35 758,80 \$
- Robin Potvin inc. : travaux pour le prolongement du réseau d'égout 455 579,88 \$
- Les Transports Simard enr. : déneigement des sentiers privés 205 061,58 \$

Pour la prochaine année, il est dans l'intention du conseil municipal de maintenir un taux de taxation compétitif, tout en tenant compte des contraintes budgétaires auxquelles la municipalité fait face. La municipalité continuera ses interventions afin d'améliorer l'état des chemins municipaux et des infrastructures municipales.

Pour conclure, je vous invite à participer activement à la vie communautaire dans notre municipalité et à assister aux séances du conseil municipal.

Jean-Marie Claveau, maire
2010-11-22